



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DE L'UE
Règlement (UE) 2016/425

L'entreprise :
O'NEAL Europe GmbH & Co. KG
Erich-Blum-Str. 33
71665 Vaihingen an der Enz
(ALLEMAGNE)

déclare sous sa seule responsabilité que les équipements de protection individuelle (EPI) décrits ci-après :

Type : RMX SHORTY
Type d'EPI Chaussures de protection pour motocyclistes
Catégorie d'EPI : II : Équipement de protection individuelle contre les risques "moyens".

est conforme aux exigences en matière de sécurité et de santé du règlement (UE) 2016/425 annexe II

et aux normes européennes EN
13634:2017
Chaussures de protection pour motocyclistes - Exigences et méthodes d'essai

et est identique à l'EPI soumis à l'approbation CE de type n°
636182602/OE

émis le 26 juin 2018 par le Notified
Body n°. 0498 RICOTEST,
Via Tione, 9 - 37010 Pastrengo (VR) - Italie

Vaihingen an der Enz, 21 janvier 2019

SIGNE ET TAMPON

M. Thomas Schwarz
(Président)